



# Cours Maxal

## Théâtre et jeu d'acteur

**SAISON 2026/2027**

### TARIFS/

#### - Règlement à l'année :

1ère année : **460€\***

2ème année : **425€\*\***

#### Règlement en une fois ou plusieurs fois :

\*- en  $3 \times 160\text{€}$ ,  $6 \times 80\text{€}$  ou  $9 \times 55\text{€}$

\*\*- en  $3 \times 148\text{€}$ ,  $6 \times 74\text{€}$  ou  $9 \times 50\text{€}$

Tous les chèques sont collectés en début d'année.

**Participation cours d'essai : 10€**

### JOURS ET HORAIRES/

Mardis : 20h-22h

Jeudis : 20h-22h

### LIEU DES COURS/

>13 cours d'Herbouville 69004

Lyon

### CONTACT /

: [rtctheatre@protonmail.com](mailto:rtctheatre@protonmail.com)

: 06-52-52-63-25

Un élève inscrit et admis s'engage A - Modalités :

et ne peut en aucun cas demander un remboursement, même partiel, en cas de désistement avant ou pendant l'année.

Je soussigné-e.....

.....  
déclare accepter les conditions et engagements mentionnés.

Fait à

.....

.....

Le.....

### Signature

(précédée de la mention « Lu-e et approuvé-e »)

1 - Régler en plusieurs fois permet de faciliter le paiement annuel ; l'élève inscrit s'engage donc pour l'année et ne peut en aucun cas demander un remboursement. Toute année commencée est due en totalité.

2 - L'élève inscrit s'engage à venir régulièrement par respect pour les autres comédiens et pour la synergie et la dynamique du groupe. L'élève absent à un cours devra avertir de son absence quelques jours avant, au plus tard, la veille du cours.

### B - Le paiement :

1 - Un élève qui commence un cursus en milieu d'année aura son inscription au prorata.

2 - Le paiement s'effectue par chèques. Tous les chèques doivent être signés, à l'ordre de : M. PAGEAULT (Trésorier de l'association RTC Théâtre). Ils seront collectés le jour de l'inscription par le professeur.

3 - S'il n'est pas possible de régler par chèque, les espèces sont une autre possibilité de paiement. Le paiement par virement bancaire est possible sous certaines conditions : si vous réglez par prélèvement, un chèque de caution du montant de l'atelier vous sera demandé à l'inscription. A la fin de l'année, s'il y a eu des prélèvements impayés et non

regularisés, le chèque sera encaissé et la **Pour mieux vous connaître /** différence vous sera remboursé.

4 - En cas de départ de l'élève inscrit après son premier cours, les frais annuels sont entièrement dû au cours de théâtre Maxal. **NOM :** ..... **Prénom :** .....

5 - En cas d'annulation de la part de l'élève, seulement pour des raisons considérés « de force majeures » (maladie déclarée avec un certificat médical), le paiement sera restitué. **Date de naissance :** ..... **Adresse :** .....

6 - En cas d'annulation de la part du cours de théâtre Maxal (en cas de force majeure), l'intégralité du règlement lui sera restituée.

**NOM :**

1 – Avez-vous déjà suivi une formation théâtrale ?

Oui

Non

#### 4 – Quelle est votre motivation pour les cours de théâtre ?

## 2 - Contenu des cours (texte, improvisation...):

---

---

---

---

.....  
.....  
.....  
.....

... 5 – Comment avez-vous connu le  
... cours Maxal ?

## Adresse :

.....

Téléphone :

.....

E-Mail:

### 3 – Vos expériences (artistiques ou autres) :

.....  
.....

...FIN

**Personne à contacter en cas d'urgence (nom + tél.) :**

.....

RTC Théâtre  
Association loi 1901  
N° RNA : W751165432  
Siren : 789575040